



MUNICIPALITE DE 1552 TREY

Syndic (026) 668 12 06

Secrétaire (026) 668 29 35

Administration communale, Place du Collège 1, 1552 Trey

Trey, le 5 novembre 2018

Budget 2019 Préavis municipal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

La Municipalité vous présente le budget 2019 adopté dans sa séance du 5 novembre dernier. Elle l'accompagne de quelques commentaires.

Pour 2019, les revenus se montent à CHF 1'004'425.-- et les charges à CHF 1'070'450.--, soit un excédent de charges de CHF 66'025.--.

Parmi les principaux montants, nous mentionnons :

	Charges	Revenus
Instruction publique et cultes	CHF 139'900.--	CHF 2'000.--
Sécurité sociale	CHF 181'500.--	-- .--
Finances	CHF 150'600.--	CHF 754'800.--

Au chapitre du service financier, la péréquation se monte à CHF 92'000.-- en notre faveur.

CHF 5'000.-- ont été prévus pour l'entretien et les frais du temple (compte 353.314) afin d'honorer la facture relative aux travaux effectués dans la centrale de commandes des cloches.

On notera que CHF 20'000.-- ont été budgétés pour l'entretien des canalisations d'eau claire (compte 43.316), en prévision des dommages qui pourraient être causés par les effets de la sécheresse de 2018.

On relèvera encore que CHF 5'000.-- ont été inscrits au budget pour les études liées à la réfection de notre réseau d'eau potable (compte 81.318.1, Honoraires).

En conclusion, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, de bien vouloir adopter le budget 2019 tel qu'il vous est présenté.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :   La Secrétaire : 